



Transport  
Canada

Transports  
Canada

**PLACE DE VILLE, TOUR C  
330, RUE SPARKS  
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0W8**

Dossier n° : T8080-190086A

**LE 25 SEPTEMBRE 2019**

### **ADDENDA N°1**

Objet : **Demande de propositions T8080-190086A**  
**Projet de chaîne d'approvisionnement corrosif**

**Il ne sera pas tenu compte de suppléments et/ou de modifications présentés au motif que le soumissionnaire n'a pas pris connaissance de la teneur du présent Addenda.**

Les questions suivantes ont été reçues de soumissionnaires potentiels à propos de la Demande de propositions en question. Le présent Addenda à la Demande de propositions a pour but de résumer les questions et les réponses à titre d'information pour tous les soumissionnaires éventuels.

---

#### Question n° 1

Lorsque nous répondons à la demande de propositions, pouvons-nous utiliser le même projet terminé plus d'une fois dans les critères cotés (p. ex., pour les T2, le même projet peut être utilisé pour démontrer des mois cumulatifs d'expérience pour le gestionnaire de projet sous « les données existantes sur le commerce des transports et les prévisions » et « les propriétés des matières dangereuses et/ou, plus précisément, des substances corrosives »)?

#### Réponse n° 1

*Transports Canada acceptera l'utilisation du même projet déjà réalisé plus d'une fois dans les critères cotés décrits dans l'exemple.*

#### Question n° 2

Pouvez-vous confirmer si Transports Canada a ou non recueilli des données ferroviaires sur les substances corrosives énumérées dans la demande de propositions et, si oui, pouvez-vous fournir quelques brefs commentaires sur ce qui sera mis à la disposition du soumissionnaire retenu (p. ex. pour combien de substances corrosives existe-t-il des données ferroviaires, le nombre de substances corrosives qui constituent un pourcentage important des données ferroviaires recueillies)?

**Canada**



### Réponse n° 2

*Transports Canada mettra à la disposition du promoteur retenu les données sur le trafic ferroviaire déclarées par les chemins de fer de catégorie I à Transports Canada qui se déplace sur n'importe quelle section de leur réseau canadien. Le nombre de substances corrosives disponibles de cette base de données dépendra de ce qui est déclaré au cours de l'année. Le nombre de substances corrosives et le nombre de substances qui constituent un pourcentage important seront disponibles. La nature du fichier de données est qu'il comprendra le Code des Nations Unies sur les marchandises dangereuses qui est disponible à partir de 2015 avec le trafic déclaré (utilisé également pour sélectionner les marchandises corrosives pour l'analyse).*

*Nous aurions l'origine et destination au niveau de la gare ferroviaire au Canada (ou à l'État américain/État mexicain plutôt que l'information de la succursale pour les origines ou les destinations à l'extérieur du Canada) sur la circulation des marchandises ainsi que sur un type d'équipement. Les champs de mesure disponibles comprennent les wagons/unités intermodales et les tonnes. Quelques autres champs seraient également disponibles. Les données seraient un recensement de tout le trafic ferroviaire sur le réseau canadien de catégorie I, de sorte qu'elles seraient exhaustives, mais ne couvriraient pas le trafic circulant sur les chemins de fer d'intérêt local ou régional dont le trafic est admissible mais ne touche pas le réseau de catégorie I dans Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la source utilisée pour créer le fichier utilisé pour le travail, veuillez consulter la section 10 (2) (a-g) du Règlement sur les renseignements relatifs au transport (DORS/96-334) à l'adresse suivante : <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/regulations/SOR-96-334/>.*

### Question n° 3

Transports Canada peut-il supprimer l'exigence de traduction française des rapports confidentiels et publics, étant donné qu'on ne connaît pas encore la longueur de ces rapports et la complexité de la traduction. Par exemple, on s'attend à ce que le rapport contienne une quantité importante de termes techniques (y compris des noms chimiques) qui pourraient nécessiter des services de traduction spécialisés?

### Réponse n° 3

*Transports Canada ne supprimera pas l'obligation de traduction en français des rapports confidentiels et publics. Cette exigence devrait être prise en compte dans la proposition du soumissionnaire.*



Transport  
Canada

Transports  
Canada

**Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent Addenda en signant dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.**

Tous les autres termes et toutes les autres conditions de la Demande de propositions demeurent inchangés.

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

Nom de l'entreprise \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bruce Weir  
Conseiller en approvisionnement  
Services du matériel et des marchés  
Tél. : 613 990-7632  
Courriel : [bruce.weir@tc.gc.ca](mailto:bruce.weir@tc.gc.ca)